

ABONNEMENT. — ANNONCES.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour un an. . . 16 francs.
Pour six mois. . . 8
Pour trois mois. . . 4

On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal,
rue Mercière, 58, au 1^{er},

Et au Cabinet de Lecture, rue de la Plume, 2.

A Paris, à l'Office correspondance de MM. LEPELLE-
TIER-BOURGOIN et Cie, place de la Bourse, 5.



ADMINISTRATION. — RÉDACTION.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration
de L'HOMME DE LA ROCHE doit être adressé au
Bureau du Journal, grande rue Mercière, 58, au 1^{er}.
Une boîte est placée à la porte.

— Il sera rendu compte de tout ouvrage ou objet
d'art dont deux exemplaires auront été déposés au
Bureau.

Prix des Annonces : 20 cent. la ligne.

L'HOMME DE LA ROCHE, CHRONIQUE LYONNAISE,

PARAISANT LE DIMANCHE ET LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE,

Théâtres. — Littérature. — Extrait des journaux. — Variétés. — Tribunaux.
Modes et Annonces. — Lithographies.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR D'ASSISES DU DÉPARTEMENT DU RHONE.

L'ouverture de la cour d'assises pour le troisième
trimestre de 1839, a eu lieu lundi, 19 août. Voici
la liste des causes qui seront jugées pendant cette
session.

Lundi, 19 août. — Annette Nivel : trois vols do-
mestiques. — Me Duchamp, défenseur.

Mardi 20. — Pierre Augoyat : vol domestique
dans une maison habitée, à l'aide de fausses clés.
— Me Augier, défenseur. — Aimé Françon : vol
commis la nuit dans une maison habitée, avec ef-
fraction intérieure. — Me Janson, défenseur. —
Marie-Louise Masson, femme Ulmer : deux vols
domestiques. — Me Vachon, défenseur.

Mercredi 21. — Pierre Prédessac : vol ou com-
plicité de vol dans une maison habitée, à l'aide
d'escalade et d'effraction. — M. Dalain, défenseur.

Jeudi 22. — Victor Rochet : attentat à la pudeur,
consommé sans violence sur une fille âgée de moins
de 11 ans. — Me Vachon, défenseur. — Louis Li-
gnier : vol domestique dans une maison habitée,
à l'aide d'effraction extérieure. — Me Chanay, dé-
fenseur.

Vendredi 23. — Cécile Perrin, veuve Ayné : em-
poisonnement. — Me Roche, défenseur.

Samedi 24. — Jean Giroudon : faux en écriture
privée. — Me Vachon, défenseur. — Pierre Grèze :
sept vols commis dans des jardins clos la nuit, à
l'aide d'escalade et d'effraction. — Me Vachon,
défenseur.

Lundi 26. — Victor-Balthazar Spicrenaël, Charles
Corbay, Jean Lafont : coups et blessures volontaires
sur un agent de la force publique, ayant occasionné
effusion de sang et maladie de plus de vingt jours.

— Mes Favre-Gilly, Vachon, Bandrier, défenseurs.

Mardi 27. — Henri Walté : vol par un ouvrier dans
l'atelier de son maître. — Me Vivier, défenseur. —
Frédéric Finet : vol commis la nuit par deux person-
nes dans une maison habitée. — Me Pourchet, défen-
seur. — Henri-Georges Bourquin : vol domestique dans
une maison habitée, à l'aide d'effraction. — Me Pour-
chet, défenseur.

Mercredi 28. — Marie-Rose Bouzon : quatre vols
domestiques. — Me Buy, défenseur. — Eugène Jacob,
Léopold Sisère : vol domestique et complicité. — Mes
Buy et Vivier, défenseurs.

Jeudi 29. — Jean-Marie Peupier : 1^{er} incendie ; 2^e
vol simple ; 3^e vol dans une maison habitée et à l'aide
d'effraction. — Me Tisseur, défenseur.

Vendredi 30 et Samedi 31. — François Rousset,
Bernard Vigoni, dit Dominique Perruchi ; Louis Pozzi,
dit Jean-Baptiste Soldini ; Joseph Brambilla ; dit Pe-
pine ; Antonio Righini, dit l'habit-bleu ; Vital Vigeolas
ou Vjolini ; Joseph Travagliani, dit le Vieux ; Maria
Dacoma, femme Perruchi ; Jeannette Guérin : asso-
ciation de malfaiteurs organisée contre les propriétés,
et neuf vols commis la nuit, par plusieurs personnes,
dans des maisons habitées, à l'aide de fausses clés et
d'effractions, etc. ou complicité. — Mes de la Prade,
Estoret, Janson, de Fabrias, Thimécourt, Duchamp,
Pine-Desgranges, Mouillaud, Tisseur, défenseurs.

Le 18 de ce mois, à 8 heures du soir, trois indi-
vidus ont enlevé devant l'étalage du sieur Chau-

mard, M^e quincailleur, Galerie de l'Argue, 9, un vi-
trage contenant des bourses en perles et autres
objets évalués à une somme de 100 fr.

Samedi soir, la condition publique pour les soies,
a placé son numéro 442 du mois courant.

Lundi a été jugée, par la cour d'assises de Lyon,
sous la présidence de M. de Vauxonne, la fille
Anette Livet, accusée de trois vols ; elle a été con-
damnée à 3 ans de prison. La peine eût été plus
grave, si M. Duchamp, défenseur de la fille Livet,
ne fût parvenu à faire admettre des circonstances
atténuantes.

Dimanche, dans l'après-midi, un jeune homme
en se baignant dans le Rhône, presque en face de
l'Hôtel-Dieu, du côté des Brotteaux, a été empor-
té par la force du courant et a bientôt disparu
sans que personne ait entendu ses cris pour lui
porter secours.

La distribution des prix, au collège royal, doit
avoir lieu lundi 26 courant, dans la bibliothèque
de la ville.

Mardi, le nommé J.-B. Farrière, condamné à
5 ans de travaux forcés, a subi la peine de l'expo-
sition en face de l'Hôtel-de-Ville.

Dans la matinée du 14 de ce mois, une femme
à qui Mlle Côte, rentière, rue Poulallerie, 10,
avait l'habitude de faire l'aumône, s'est présentée
de nouveau au domicile de cette dernière, et s'est
glissée furtivement dans une chambre sur le der-

FEUILLETON.

SOUVENIRS D'AMOUR.

UNE BAGUE BRISÉE.

...Quand je fus sur le seuil de la porte, et qu'elle
pressentit qu'elle allait peut-être me donner son
dernier baiser, ma mère fondit en larmes : « Pau-
vre enfant ! dit-elle, reviendras-tu, seras-tu
heureux ? Si Dieu exauce les prières d'une mère,
il te fera des jours de joie et d'amour. Avais-tu
besoin de partir si tôt, à quoi bon ? l'expérience
arrive assez vite, pourquoi courir au-devant ?
mais enfin, tu pars en emportant la bénédic-
tion de ta mère, et si tu ne reviens pas, du moins
tu l'emporteras avec toi. » Et les larmes la suffo-
quèrent ; et moi, je fis quelques pas pour m'é-
loigner et pour donner un libre cours à ma
douleur, mais je n'avais pas encore franchi la
grille du parc, qu'un sentiment bien naturel me fit
tourner la tête pour la voir encore une fois ; elle

m'ouvrit ses bras et je courus m'y jeter. Je ne puis
rendre les quelques minutes de ce muet adieu, tous
les fils comprendront cela. Elle arracha un
anneau de son doigt, et le passa à mon mien : « c'est
une bague, dit-elle, que je porte depuis quarante
ans, on me l'a donnée dans un jour de bonheur,
et je l'ai toujours regardée comme un talisman ;
prends-la, elle doit te porter bonheur aussi, prends-
la, et ne la donne jamais. » Et nous nous séparâ-
mes.

C'était une toute petite bague, dont le chaton était
garni de turquoises couleur du ciel, avec
une perle fine au milieu. — Elle n'avait que la va-
leur d'un souvenir. J'embrassai encore une fois ma
mère et mille fois cette bague, qui devenait pour
moi une chose sainte, et je m'éloignai, non sans
regarder long-temps derrière moi les grands arbres
qui avaient abrité mon enfance, et sous lesquels
ma mère me berçait durant les chaudes journées
d'été.

Je courus le monde, et je vis se dérouler devant
moi, les mœurs, les lois et les passions.

De toutes ces passions qui font agir l'espèce hu-

maine et qui lui donnent des lois, je n'en compris
qu'une seule, celle qui ennoblit la pensée et lui
donne des ailes pour s'élever jusqu'au ciel, l'a-
mour. — Ma mère m'avait pourtant bien recom-
mandé de ne pas m'y laisser prendre. Malgré moi
je fus entraîné. Vous dire quelle était cette femme
qui s'empara de moi, qui m'imposa son cœur,
qui se mit à régner en despote sur ma pauvre âme
solitaire et à y jeter toutes les angoisses d'un amour
indécible, cela ne peut s'écrire ; on prendrait mon
récit pour un rêve, pour une de ces peintures de
femmes de la sultane Dinazarde. C'était plus
qu'une femme, c'était l'ange consolateur qui s'en-
vient sur la terre pour faire croire aux félicités cé-
lestes, pour faire douter même qu'il est en l'autre
monde une félicité plus grande. — Je l'aimais avec
amour, avec passion, avec idolâtrie. Si vous saviez
quels mots elle employait pour dire son amour,
quels serments son cœur lui apportait sur les lèvres,
c'était à rendre fous les hommes les plus
froids !

Un jour, — jour de joie ineffable et de souvenirs
heureux, — elle voulut que mon amour fût scellé et

rière, où elle a enlevé à sa bienfaitrice, des draps de lit et plusieurs effets d'habillements.

Nous n'avons pas l'intention de chercher à censurer la bienfaisance de nos concitoyens, mais nous observerons qu'elle pourrait avoir un but plus utile en se reportant tout entière sur l'établissement du dépôt de mendicité; on éviterait ainsi d'être fort souvent la dupe de ceux qui font habituellement un métier d'implorer la charité publique dans les maisons particulières, et l'on rendrait un service éminent aux véritables nécessiteux admis dans le dépôt. Les dons réversés sur cet hospice malheureusement peu doté, seraient d'autant plus efficaces et appréciés, que ses revenus suffisent à peine pour subvenir aux premiers besoins que réclame l'humanité.

Jendi à cinq heures du soir, un chien présumé enragé a parcouru le quartier des Célestins et a mordu plusieurs autres chiens, particulièrement dans la rue des Templiers. C'est en vain qu'on l'a poursuivi, il n'a pas été possible de l'atteindre.

Dimanche dernier, la caisse d'épargne a reçu la somme de 32,294 fr. versée par 670 déposants. Elle a remboursé 13,392 fr. à 85 personnes. 71 nouveaux livrets ont été remis.

Pierre-Marie Leclerc, condamné pour vol, à 5 ans de travaux forcés, a subi lundi sa peine de l'exposition, sur la place des Terreaux.

Samedi 17, à six heures du soir, rue des Fantassques, une personne employée dans un établissement à tondre les schals à l'aide de machines, s'est laissé prendre la main sous les couteaux disposés à cet effet. Horriblement mutilée, elle a été transportée dans son domicile, rue du Commerce, où M. le docteur Gervais lui a appliqué le premier appareil, après lui avoir amputé les trois derniers doigts.

Le mercredi, 18 septembre prochain, à une heure de relevée, aura lieu dans la salle de la Mairie, l'adjudication aux enchères d'un terrain appartenant à la ville, et situé à Perrache.

Ce terrain, d'une étendue de 423 m. 4 centim. carrés, propre à de nouvelles constructions, est borné à l'Est par une maison appartenant à M. Martin, au midi par la rue Sainte-Colombe, à l'ouest par le quai de l'Arcenal, et au nord par la rue Martin.

Les enchérisseurs seront tenus de déposer 3000 fr. à titre de cautionnement, avant l'adjudication.

La mise à prix est de 120 fr. le mètre carré.

La distribution des prix pour les élèves de l'école de la Martinière doit avoir lieu aujourd'hui, à deux heures et demie, dans la salle de l'école.

Le vendredi, 20 novembre, il sera procédé dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, à l'adjudication aux enchères d'un bâtiment appartenant à la ville, situé sur le quai Monsieur, et désigné sous le nom de Châteaud'Eau.

La mise à prix est de 20,000 francs.

— rivé pour ainsi dire à sa vie, par le don d'un anneau qui dure plus que la vie d'un homme; et puis peut-être, un instinct de jalousie la poussant, elle me demanda cette bague aux pierres bleues qui devait me porter bonheur durant ma vie entière.

— Oh! je l'avoue, et ma mère ne m'en voudra pas sans doute de cet aveu, je n'hésitai pas un instant à la lui donner, pensant qu'entre ces deux femmes, une mère et une amante il n'y avait pas d'autre horizon pour moi. Cependant, avant de la lui passer au doigt, je lui répétai les paroles de ma mère: « elle doit te porter bonheur, mais ne la donne jamais. » Et pour toi, ajoutai-je, je consens à m'en séparer, vois quel sacrifice! car si mon bonheur s'en allait avec elle, ma mère ne me pardonnerait pas.

Elle se jeta à mon cou, des larmes lui rent dans ses yeux, et dans ce moment d'exaltation, elle me jura que la mort seule nous séparerait. — J'avais tant besoin d'être heureux, et d'entendre ces mots qui vous vibrent dans l'âme, que je lui fis

Au moment où le conseil municipal vient de voter le prolongement de la rue de Flesselles, dans le quartier des Chartreux, un membre du conseil, M. Morel, a fait don à la ville d'une portion de terrain pour former une place au débouché de la rue projetée.

Cette action est assez belle pour n'avoir pas besoin de commentaires. Nous dirons seulement: heureuses les villes qui possèdent de tels citoyens!

Le prix du pain a été augmenté pour la seconde quinzaine du mois d'août. En voici le tableau:

Pain ferain, 45 cent. le kilog. soit 4 sous et demi la livre.

Pain de ménage 40 cent. le kilog. 4 sous la livre.

Pain à vendre sur les marchés, 7 sous et demi les deux livres.

Le nommé Lanet, natif de Marseille, élève en pharmacie, a été arrêté hier matin par les soins de M. le commissaire, central comme prévenu d'escroquerie à l'aide de faux.

Il paraît que ce jeune homme profitait de sa facilité à imiter la signature de son patron pour acheter à l'aide de faux billets des objets de drogueries qu'il revendait ensuite pour son compte et à bas prix.

Le sieur Chamillon, âgé de 63 ans, tenant un cabaret à Vaise, et paveur de son état, était occupé mardi sur la voie publique dans une rue de cette commune, lorsqu'il fut frappé d'un coup de pied par un cheval que l'on conduisait à l'abreuvoir, et qui fut sans doute effrayé en passant à côté de ce malheureux ouvrier. L'infortuné est mort un quart d'heure après.

AVIS.

Un sieur Claude Rey, fabricant d'étoffes de soie, qui doit avoir une nièce à Paris, la Dlle Louise Rey, est prié de passer au bureau de la police municipale à l'Hôtel-de-Ville, pour y prendre connaissance d'une lettre qui le concerne.

EXTRAIT DES JOURNAUX.

FAITS DIVERS.

On voit entre Baume et Chalon, un singulier effet de la foudre. Lors des derniers orages, un chêne magnifique de la forêt de Demigny, portant trois mètres de circonférence, a été frappé par la foudre qui en a abattu toutes les branches et divisé le tronc en bandes nombreuses qui se tiennent debout et figurent ainsi un immense faisceau de lanières plus ou moins déliées. Les frêles roseaux se balancent encore à l'entour; ils ont bravé l'orage. C'est la mise en action de l'une des admirables fables de Lafontaine.

Il y a dix ans, on regardait les chemins de fer comme une utopie; aujourd'hui il est question d'un chemin de fer sans vapeur, suspendu en l'air. On vient d'inventer un système locomotif nommé *véloposte* avec quatre personnes par wagon, dont l'expérience a complètement réussi à Brest, et dont on doit, sous peu, faire l'essai à Paris.

répéter son serment sur un évangile, un livre, le seul auquel elle ajouta foi. Je n'avais plus mon talisman, mais je dormais tranquille, et je veillais heureux; je le voyais chaque jour briller à son doigt, et chaque jour en posant ses lèvres dessus, elle semblait dire: il me porte bonheur aussi!

Le bonheur n'est pas de longue durée, ont dit tous les philosophes du monde, et cette pensée fatale, je ne tardai pas à comprendre qu'elle se vérifiait. Un soir, elle se courrouça sur un prétexte frivole et me rendit ma bague. Elle ne m'aimait plus. Elle avait sans doute juré à un autre que la mort seule pourrait les séparer. — Devant elle, et sans penser à ma mère, je brisai cette bague entre mes dents, et pendant toute la nuit, je pleurai en me souvenant de ces mots: « mais ne la donne jamais! »

Huit jours après, elle revint vers moi avec une bague neuve dont le chaton était de pierres bleues avec une pierre fine au milieu, mais elle m'aimait d'un amour si froid que je compris bien que ce n'était plus la bague de ma mère.

JOACH. DUFLOT.

Nous donnerons à nos lecteurs tous les détails de l'affaire Peytel, qui occupe en ce moment l'attention publique et qui doit être portée devant la cour d'assises de l'Ain, lundi 26 courant. Dimanche, nous commencerons par donner le sommaire de l'acte d'accusation.

Le 6 courant, trois enfants de la commune de Jarcieux, canton de Beaupaire, étant à faire paître des bestiaux, se sont amusés à ramasser de la paille et du chaume dans un fossé, et à y mettre le feu avec des allumettes chimiques; ce feu poussé par un violent vent du nord, et facilité par la sécheresse, a gagné les chaumes des terres moissonnées, et sur sa route a consumé deux gerbiers de froment, appartenant aux sieurs Giraud et Grenier, propriétaires, audit Jarcieux, et aurait probablement atteint le village, sans le secours de tous les habitants qui sont parvenus à s'en rendre maîtres. Le feu avait déjà parcouru une étendue de 300 mètres.

THÉÂTRES.

Le compte-rendu de la nouvelle pièce *l'Empereur* nous a empêché de parler des autres théâtres dans notre feuilleton de dimanche, nous allons donc faire aujourd'hui le résumé de toute la semaine.

GRAND-THÉÂTRE.

MERCREDI 14. Relâche nécessitée par la répétition générale de *l'Empereur* au Cirque.

JEUDI. *Le Planteur* et *l'Ambassadrice*, deux opéras dans lesquels Mme Darmant a bien voulu jouer, quoique cette charmante actrice ait résilié son engagement. Le public ne sera-t-il donc pas assez galant pour savoir gré à notre première Dugazon des actes de complaisance dont elle fait preuve tous les jours en attendant son remplacement? Si Mme Darmant se retirait aujourd'hui, ainsi qu'elle en a le droit, nous n'hésitons pas à dire que le répertoire serait entravé presque complètement, car elle a des rôles dans tous les opéras-comiques qui se jouent chaque jour. Voyez plutôt *le Chalet*, *le Planteur*, *l'Ambassadrice*, etc.

VENDREDI. Une *Aventure sous Charles IX* et *Isoline*.

Nous reviendrons sur la comédie que nous n'avons pu voir jouer, et nous parlerons de l'exécution générale.

Quant au ballet d'*Isoline*, c'est un ouvrage trop léger pour que son importance puisse résister à sa vieillesse.

Nous attendons les débuts de M. Aniel, notre nouveau maître de ballets. On s'accorde pour vanter son talent et son bon goût: il faut que la presse et le public puissent en juger au plus tôt.

SAMEDI. Relâche réservée par le prospectus.

DIMANCHE. *La Juive*, pour la rentrée de M. Siran.

Notre premier ténor a été accueilli dès son entrée en scène par des applaudissements frénétiques.

M. Siran est un de ces artistes rares dont l'absence même sert à faire connaître toutes les qualités.

Mlle Elisabeth Cundell a éprouvé une opposition nouvelle, mais assez faible. Cependant il ne faut pas accuser le talent de notre première chanteuse de cette démonstration hostile: nous l'avons dit et nous le redisons, l'opposition organisée contre Mlle Cundell est une opposition systématique, une opposition *quand même*, qui sommeillait depuis quelque temps, mais qui ne demandait qu'à renaître. La cause qui l'a fait surgir de nouveau dimanche, nous croyons la voir dans la faute qu'a commise Mlle Cundell en prodiguant trop souvent les charmes de sa voix pour des intermèdes musicaux. Dans toutes les religions, le profane vulgaire se tient à distance de l'hôtel du Dieu qu'il adore.

Joanny-Bruyat, en attendant le troisième début de M. Pouilley, a rempli le rôle du cardinal François de Brogny: cet artiste, encore malade, et sous le poids de la souffrance physique, a fait le plus grand plaisir.

Le rôle de la princesse Eudoxie a été embelli par la gentillesse et la voix de Mlle Jolly.

Enfin, à juger par cette soirée, nous prédisons encore à *la Juive* un grand succès, surtout s'il nous arrive un ténor léger pour jouer et chanter le rôle de *Lopold*.

LUNDI. *Le Planteur* et *le Chalet*; Mme Da-

dans le *Planteur*, Mme Darmant dans le *Chalet*.

L'opéra-comique du *Planteur* se réhabilite un peu dans l'opinion publique, il a été écouté et traité favorablement ; c'est le cas de faire de larges coupures dans plusieurs scènes. Nous le conseillons fort à qui ne droit : « Taillez, taillez, coupez : de cette manière, vous ôterez les membres gangrenés, et vous donnerez une vie nouvelle aux autres parties. » L'exécution générale du *Planteur* est assez satisfaisante, mais le rôle d'Arthur est un rôle de premier ténor léger.

MARDI. Par mutation, l'opéra au Gymnase et le vaudeville au Grand-Théâtre.

La Mairaine, M. et Mme Galochard, le *Tourlourou*. Les titres nous dispensent de tout compte-rendu. GYMNASE.

MERCREDI, 14. Le *Secret de mon Oncle*, le *Mari à la ville*, les *Alcides*.

Nous demanderons aux machinistes plus d'ensemble et surtout plus de précaution pour des tours d'adresse qui exposent souvent la vie d'un homme ; ce soir là, le poteau planté au milieu du théâtre pour les exercices de MM. Fleury et Henri non-seulement était dirigé en sens inverse, mais encore a craqué et s'est brisé à la hauteur du plancher. Grâce à l'agilité des deux athlètes, nous n'avons aucun accident à déplorer.

JEUDI. Dans le *Démon de la Nuit*, Mme Thibaut, notre précieuse et gentille jeune première, a reçu trois bouquets qui ont été jetés à ses pieds par l'enthousiasme public. Les applaudissements de toute la salle ont sanctionné et appuyé cet hommage flatteur rendu au talent. Nous sommes heureux de voir se réaliser la prédiction que nous avions faite en disant que plus on verra Mme Thibaut et plus on rendra justice à tout ce que cette actrice possède de grâces et de qualités. Des éloges sans restriction sont chose bien rare. Cependant avec Mme Thibaut, on n'est jamais en avance.

VENDREDI. Le *Manoir de Montlouisier*, la *Demoiselle majeure*.

M. Saint-Léon, dans le *Manoir*, représente d'après nature le seigneur moyen-âge fier, dur, brutal, hautain, sans pitié et sans frein. C'est une preuve de talent : du reste, ce n'est pas la première que nous donne M. Saint-Léon, et nous sommes convaincus que ce ne sera pas la dernière.

M. Alexandre a joué ce soir-là avec plus de naturel que les autres fois ; sa déclamation surtout a été plus soignée et plus nuancée ; quand M. Alexandre écontera la critique il gagnera, car il y a chez cet artiste toute l'étoffe d'un bon comédien. Que l'on suive nos conseils et nous pardonnerons qu'on s'en irrite et qu'on s'en formalise ; nous voulons les progrès de l'art, nous prenons l'intérêt des artistes eux-mêmes. Dès-lors toute susceptibilité personnelle nous est étrangère.

Nommer Mme Thibaut dans le rôle de Marie, c'est faire l'éloge de l'actrice et du personnage.

SAMEDI. Les *Duels*, les *Alcides*, le *Tourlourou*.

Nous ne parlerons pas de cette représentation à laquelle nous n'avons pu assister. On nous a dit beaucoup de bien sur l'exécution du *Tourlourou*, mais nous attendrons pour juger par nous-mêmes.

DIMANCHE. *Bruno le Filleur*, *André*, les *Alcides*.

Dans *Bruno*, M. Ambroise a déployé de la verve, de l'entrain et de la gaieté. On sait que *Bruno* est un des meilleurs rôles de Breton. Quant à Mlle Levasseur, les rôles de sentiment conviennent à cette jeune actrice, mais nous lui conseillons d'être un peu moins larmoyante.

LUNDI. M. et Mme Galochard, le *Tourlourou*, *Passé Minuit*.

Au moment de commencer le spectacle, le régisseur est venu avertir qu'il y avait relâche par indisposition d'un artiste. Cette nouvelle a quelque peu mystifié les personnes assez nombreuses qui garnissaient déjà la salle. On a rendu l'argent.... même aux billets de faveur : perte pour la direction et vice dans l'administration.

MARDI. Le *Planteur* et le *Chalet*.

L'opéra se trouve toujours bien d'une visite au Gymnase, et la recette du caissier s'en ressent aussi.

Nous approuvons fort ces changements de genre de spectacle lorsqu'ils sont faits à propos, bien entendus, et surtout lorsqu'ils ne se renouvellent pas trop souvent.

CIRQUE NATIONAL DES BROTEAUX.

JEUDI 15. *L'Empereur*, dont nous avons donné le compte-rendu.

DIMANCHE. *L'Élève de Saint-Cyr*, les *Exercices*.

L'inhabileté du souffleur a embrouillé d'une manière assez originale le troisième acte de *L'Élève de Saint-Cyr*. Chacun courait après une réplique qui n'était pas la sienne. Pour terminer cette cacophonie, le rideau est tombé sur un roulement général de tambour.

Cette scène assez plaisante ne doit nullement être attribuée aux artistes qui ont en partie bien mérité du feuilleton.

Citons entr'autres M. Saint-Léon, M. Rousseau, M. Isidore et Mad. Favrichon qui joue avec âme et chaleur, et souvent avec entraînement.

LUNDI. Deuxième représentation de *L'Empereur*. La pièce a marché mieux encore que la première fois : les entr'actes ont été moins longs. L'exécution a été satisfaisante.

La salle n'était pas entièrement pleine, mais cela tient à ce que la foule était telle jeudi, que beaucoup de gens attendent la cinquième ou sixième représentation avant de se hasarder.

Dans quelques jours vous verrez que l'on fera queue.

MARDI. Troisième représentation de *L'Empereur*. Nous mentionnerons aujourd'hui la musique solennelle et lugubre qui se fait entendre dans les coulisses au 14^{ème} tableau, pendant que le convoi de Napoléon défile dans la vallée de Slane. Le morceau exécuté par la musique militaire, d'une harmonie sévère et plaintive, produit le plus grand effet.

Paul PRÉAUD.

CORRESPONDANCE

DES BELLES FEMMES DE LYON.

A Monsieur le Président du comité de Rédaction.

MONSIEUR,

Votre œuvre est nationale, je ne dis pas le contraire, ma femme la jugé ainsi ; mais par cela même que le pays féminin y joue le principal rôle, je la crois difficile et remplie d'obstacles. Et puis, monsieur, qu'est-ce qu'une belle femme ? voilà la question que je soumetts à vos lumières ainsi qu'aux yeux de votre comité, et j'en attends la solution. — Je sais bien que vous vous tirerez de là fort spirituellement en me disant que je n'ai qu'à regarder ma femme, cela est connu, je le sais mieux que vous. — Chacun, voyez-vous, entend la belle femme à sa manière, cela dépend de l'âge qu'on a.

Cependant, il y a des lois invariables et absolues qui constituent la belle femme. Je vais vous les dire, permis à vous d'être de mon avis et de l'avis de ma femme.

Pour être belle femme il faut avoir :

Une taille petite.

De petites mains et de petits pieds.

Des cheveux blonds cendrés.

Des yeux bleus foncés.

Je ne parle pas des dents ; si on ne sourit pas, elles ne sont pas nécessaires, de belles épaules sont inutiles, on les cache ordinairement.

Dailleurs, monsieur, j'aime les femmes maigres, et je maintiens qu'il faut être maigre pour être belle femme. Fi de de ces chairs de Rubens ! — du reste, regardez attentivement ma femme, et vous avouerez que les Flandres n'ont rien produit d'aussi parfait, et que la belle nature n'est pas la leur.

Je vous préviens d'avance, que je me désabonne si les femmes maigres n'ont pas une mention honorable dans votre livre. Consultez M. de Balzac ; je suis sûr qu'il vous donnera de très-bons renseignements sur la femme maigre. Vous pouvez également, Monsieur, prendre la peine de me rendre une visite, et vous verrez un échantillon, je crois, fort remarquable.

Encore un mot : on insinue dans le public que votre œuvre nationale ne sera qu'une œuvre aristocratique. Prenez-y garde ; vous mentiriez à vos promesses et à votre titre. Vous avez lu sans doute cet aphorisme d'un moraliste moderne, M. Alph. Karr. « Il n'y a de supériorité réelle entre les femmes que la beauté. » Mais je pense qu'il n'entre pas dans vos idées d'exclure la *belle bourgeoise* au profit de la grande dame. Je suis pâtissier, monsieur le président, et je crois que ma femme ne peut que faire honneur à votre galerie de belles

femmes, ainsi qu'à son sexe dont elle est l'ornement, parole d'honneur.

Agréez les salutations empressées, etc.

THÉOPHILE L....

Coulisses.

M. le ministre de l'intérieur vient de lever l'ajournement qui s'opposait à la représentation de la tragédie de *Laurent de Médicis*, au théâtre Français.

M. Van Amburgh, dont les journaux de Paris ont tant parlé depuis plus d'un mois, a donné sa première représentation samedi passé, au théâtre de la porte Saint-Martin. Rien ne peut rendre l'enthousiasme qu'a excité sur la foule le spectacle d'un jeune homme de 23 ans se promenant calme et sans armes au milieu d'une troupe des animaux les plus féroces qui jouissent de toute leur vigueur et de toutes leurs griffes, jouant avec eux, les irritant et leur imposant chacune de ses volontés.

Une lettre que Rossini écrit d'Italie, à ses amis, en France, annonce que l'illustre Maître doit revenir à Paris au commencement de l'hiver, et que, loin de renoncer aux compositions musicales, il se propose de s'occuper à son retour d'une grande œuvre lyrique pour laquelle il est allé puisé des inspirations sous le beau ciel de l'Italie.

Le grand succès que vient d'obtenir à Paris, sur le théâtre de la Renaissance, l'opéra de Donizetti, Lucia di Lamermoor, a engagé M. Provence à monter cette nouvelle traduction ; les rôles de musique viennent d'être distribués aux artistes ; espérons que sous peu nous entendrons cette partition dont on dit beaucoup de bien.

M. Aniel, notre nouveau chorégraphe, s'est déjà mis à l'œuvre. Il travaille activement à monter le *Diable Boiteux*, délicieux ballet appelé, à ce qu'on assure, à un beau succès.

Demain a lieu sans remise au Gymnase, la représentation au bénéfice de M. Cécicourt.

Voici en peu de mots le programme de cette soirée qui promet d'être l'une des plus belles en ce genre.

1^o Le pacte de famine, drame en 5 actes.

2^o Balochard ou samedi, dimanche et lundi, vaudeville en 3 actes.

3^o Pas de deux dansé par Mmes Siran et Bazire.

Du drame, du vaudeville, de la musique et du ballet ; que demander de plus ?

On parle pour demain, vendredi, du second début de M. Compan dans le *Barbier de Séville*. M. Compan remplira le rôle de Figaro, et M. Siran le rôle d'Almaviva.

Dans le courant de la semaine prochaine, paraîtra la première livraison des BELLES FEMMES DE LYON. Elle se composera de quatre analyses et d'un portrait sur papier de Chine, confié aux soins d'un de nos plus habiles artistes.

ANNONCES.

GABRIEL MORISOT,

Compositeur et Professeur de musique, attaché depuis plus de vingt ans aux théâtres de cette ville,

Grande rue Mercière, 58, au 4^e,

EN FACE DE LA RUE THOMASSIN,

Continue de se charger de composition musicale pour piano, guitare, harmonie, grand-orchestre, musique sacrée, plain-chant, bouquets de fêtes, musique pour distribution de prix, enfin tout ce qui concerne son art. (11).

Pour paraître très-incessamment LES BELLES FEMMES DE LYON,

Par livraisons de 16 pages, ornées d'une Lithographie.

On s'abonne au bureau du journal.

Les cent premiers souscripteurs auront droit à une livraison sur beau papier, et à un portrait sur papier de Chine.

AVIS

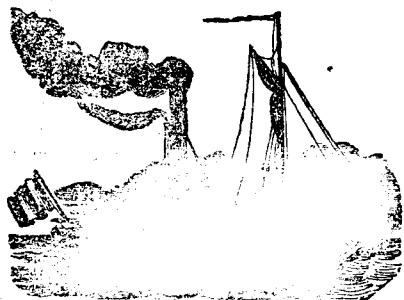
HOTEL DU MERIDIEN,

PLACE DES CORDELIERS.

Cet hôtel, au centre de la ville, en face des bateaux à vapeur du Midi, près d'un établissement de bains, à proximité des messageries de Paris, Genève, Grenoble et l'Italie, près du théâtre, se recommande à MM. les voyageurs. Les appartements décorés à neuf sont agréables et commodes.

Restaurant à la carte

et à prix fixe, depuis 1 fr. 50 cent. et au-dessus.



(80).

BATEAUX A VAPEUR

DU RHONE.

SERVICE DE L'AUCL.

Départs à 5 heures du matin pour VALENCE, VIGNON, BEAUCAIRE, ARLES, et MARSEILLE.

Ces bateaux, très-spacieux, se distinguent par la supériorité de leur marche et la commodité des emménagements.

Les bureaux de la Comp^s sont quai de Retz, 45, et place de la Charité, hôtel de Provence.

HOTEL D'AVIGNON.

On loue des chambres au jour et au mois.

A toutes heures dîner à 1 fr. 25 c. et au-dessus, plus à la carte; grande rue Mercière, n° 56, au fond de l'allée, vis-à-vis la rue Thomassin.

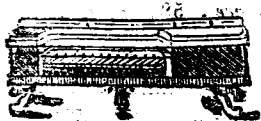
AVIS.

LE GRAND DÉPOT DE PORCELANE,

Quai Bon-Rencontre et rue Sirène,

Est actuellement RUE MERCIÈRE, 45, pour deux mois seulement, afin de finir de liquider.

On trouvera dans ce magasin une grande quantité de services de table ordinaires pour la campagne. — Assiettes à 4 fr. la douzaine. (101)



PIANO A VENDRE.

Un Piano d'Erard à six octaves et deux cordes. S'adresser à Mad. BUSSIÈRE, marchande de nouveautés, Grande rue Mercière, n. 58. (43).

AVIS.

MM. les Notaires, Avoués, Hommes d'affaires, qui voudront faire insérer des Annonces dans ce Journal, jouiront d'un quart de remise et pourront réclamer leur abonnement *gratis*.

HOTEL GARN

ET

Pension Bourgeois

GENERON,

Successeur de M. FAURE.

Tient Table d'Hôte, à 2 heures et 1/2, à 1 fr. 50, place de la Préfecture, n. 3.

LIBRAIRIE DE PROSPER NOURTIER.

Les Artisans illustres,

PAR ÉDOUARD FOUCAUD,

Sous la direction de MM. Charles Dupin et Blanqui aîné.

Avec 500 vignettes, par MM. François Baron et Laville.

Conditions de la souscription.

L'histoire des Artisans illustres, enrichie du portrait sur acier de M. Jacques Laffitte, par Adolphe Caron, de 500 vignettes, portraits, etc., d'après les dessins de MM. François, Baron et Laville, et gravés sur bois par les premiers artistes français, sous la direction de M. Vialard, graveur, formera 2 beaux volumes, grand in-8., sur papier Jésus glacé, avec de magnifiques encadrements.

Elle sera publiée en 160 livraisons, à 20 centimes, ou en 80 livraisons doubles à 40 centimes.

Les six premières livraisons sont en vente.

On trouve chez le même libraire, *L'Avenir des Ouvriers*, par Jean Czinski, au prix de 15 centimes. — On donne en lecture tous les ouvrages de Fourier et de l'Ecole socialiste.

AVIS AU PUBLIC

Nouveau Magasin

DE MUSIQUE ET DE PIANOS

DE PARIS,

DE BENACCI ET PESCHIER,

Rue St-Côme, 3, à Lyon.

On y trouvera un assortiment complet de musique moderne, vocale et instrumentale. — Location et vente de Pianos; et abonnement à la lecture de la musique.

A LOUER

de suite à Ainay
près le port,

Cinq grands magasins, 4 grandes caves voutées et plusieurs appartements propres à la fabrique ou à un entrepôt.

S'adresser à M. Delorme, place de la Fromagerie, 9.

(93)

EAU PHÉNOMÉNALE

Pour teindre les cheveux à la minute, et en douze nuances.

Le seul dépôt, à Lyon, est chez M. BONNARDET, marchand-quincaillier, rue St-Dominique, 7, où l'on trouve également LE LAIT D'ARABIE, pour teindre les cheveux en toutes nuances et en peu de temps. (104).

MAISON

Bourgeoise et un joli jardin clos de murs, sur les bords de la Saône, à 4 lieues de Lyon.

S'adresser à M^r Missol, notaire, port St-Clair, 25. (84).

GUÉRISON

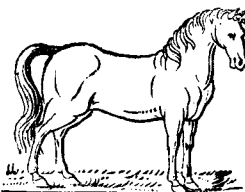
des Cors
aux pieds.

Seul dépôt du topique coporistique qui attaque la racine des cors aux pieds et la fait tomber sans douleur.

Chez M. Aguetant, rue St-Côme. (63)

LEÇONS D'ÉQUITATION

D'APRÈS LES PRINCIPES DE L'ÉCOLE DE SAUMUR.



M. GAUTIEZ,
Directeur de la troupe
équestre,

A l'honneur de prévenir MM. les amateurs de cette ville qu'il donnera des *Leçons d'équitation*, d'après les principes de l'école de Saumur; ses leçons auront lieu au *Cirque*. Il est inutile de rappeler que M. Ch. GAUTIEZ a un soin tout spécial pour l'étude de ses Elèves; ses préceptes déjà connus sont pour eux un sûr garant.

Conditions pour les Leçons d'Equitation.

L'ABONNEMENT EST PERSONNEL.

Pour 20 cachets, pris dans le délai d'un mois.	50 fr.
— 12 cachets.	20 »
Leçons particulières et haute école	5 »
Abonnement pour dames	50 »
Leçons particulières, accompagnées de l'écoyer à cheval.	4 »
L'entrée du manège est fixée à 5 francs.	

Le Propriétaire Gérant, GAUDEL.